

## Un beau geste qui tue !

C'est la fête, les enfants lâchent leurs ballons colorés et les regardent s'élever dans le ciel. Un geste innocent qui n'est pas sans conséquences.

Que deviennent ces ballons et ficelles ? Le ballon se dégonfle et retombe ou éclate en plusieurs morceaux que l'on retrouve dans nos champs, forêts, étangs, rivières, montagnes ou mers, parsemant nos espaces naturels de plastiques multicolores. Ces fragments et les ficelles sont ingérés par les oiseaux, les poissons, les mammifères marins, les tortues ... Ils sont dans le top 10 des déchets récréatifs retrouvés dans les milieux naturels. Les ballons tuent, les ballons polluent!

La France a d'ailleurs proposé d'interdire les lâchers intentionnels de ballons en plastique dans le cadre de la directive européenne sur les plastiques à usage unique. Le code de l'environnement lui même interdit l'abandon de déchets dans la nature.

Nous constatons une fois de plus, et malgré nos interpellations répétées au sujet de ce lâcher, que la majorité municipale ne se sent pas concernée par ces problématiques mondiales.

A grand renfort de tweets, elle assure que ces ballons sont biodégradables, et donc que tout va bien. Or, comme le rappelle l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), « l'appellation biodégradable, compostable ou plus généralement dégradable ne peut en aucun cas être prétexte à l'abandon du produit dans la nature ».

De plus, l'appellation biodégradable utilisée par les fabricants signifie simplement que ces ballons sont fabriqués à base de latex, comme les pneus de voiture... De nombreuses associations ont pu montrer que cette dégradation prend plus de 5 ans et laisse des microplastiques dans la nature...

Nos déchets sont un enjeu pour la protection de notre environnement, mais aussi économique car leur traitement coûte cher à la collectivité. Le Pays Voironnais s'est lancé dans une démarche visant le zéro déchet, accompagnant les communes et les habitants volontaires dans cette réflexion.

En tant que citoyen, il est légitime de demander à sa commune de donner l'exemple et d'être cohérente dans ses choix. Sinon, c'est comme pour la cantine, une belle communication qui cache qu'il y reste encore des barquettes en plastique.

Il y a de nombreuses façons de faire la fête, d'organiser des événements tout en respectant l'environnement.

Cohérence, ce devrait être le fil conducteur de l'action municipale.

Cohérence, le mot oublié de la majorité !

**Le groupe VoreppeAvenir**  
<http://VoreppeAvenir.fr>

## Contre la rumeur, l'information !

Ce magazine municipal a pour fonction d'informer les Voreppins sur la vie de notre commune. Il décrit les actions de la Ville, soit par quartier, soit par thématique. Il est également le lieu des expressions politiques, de la majorité municipale comme de la minorité.

Il est largement diffusé dans les boîtes aux lettres des foyers afin que vous puissiez disposer de ces éléments. Il est un des vecteurs de la communication.

La diffusion régulière d'informations pratiques sur les panneaux électroniques, le site Internet [www.voreppe.fr](http://www.voreppe.fr) et le compte Twitter de la ville (@voreppe) complètent les informations que vous y trouvez.

Régulièrement les élus se tiennent à votre disposition pour échanger avec vous soit sur le marché, soit dans les quartiers. Ils sont à votre écoute pour recueillir remarques, inquiétudes, sollicitations. En plus des rendez-vous que vous pouvez leur demander.

Pour autant malgré ces éléments il arrive parfois que certains aient encore des questions sur tel ou tel chantier, action. C'est alors que, faute d'avoir trouvé un interlocuteur adéquat, les réponses apportées sont quelquefois erronées, incomplètes. Ainsi, des rumeurs ou erreurs manifestes se propagent, accélérées souvent par les réseaux sociaux.

Cette mauvaise information, différente de l'opinion, accord ou désaccord que vous pouvez avoir sur les actions menées nécessite que nous soyons tous vigilants afin de ne pas laisser se propager des informations fallacieuses.

Ces rumeurs créent des inquiétudes auprès de nos concitoyens et ne concourent pas à rendre les relations entre élus et habitants de Voreppe apaisées. Que chacun exprime son opinion, son désaccord ou son approbation est un droit fondamental en démocratie. Que ce droit soit dévoyé par des mensonges, des manipulations est grave et inquiétant.

Aussi, le meilleur moyen que vous avez pour savoir, connaître votre actualité municipale est de lire, consulter ce magazine. Vous y trouverez la plupart du temps les réponses à vos interrogations. Et si vous souhaitez plus de détail ou précision surtout n'hésitez pas à nous interpeller !

**Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale**